



Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire

IMPORTANT : À LIRE ATTENTIVEMENT

Cher client,

Ce Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire (« **CLUFS** ») comporte des modalités et des conditions supplémentaires concernant le ou les produits Logiciels dont la licence est concédée dans le cadre du Contrat de licence de l'utilisateur final (« **CLUF** ») passé entre vous et Cisco Systems, Inc. ou ses Sociétés affiliées (collectivement, le « **Contrat** »). Veuillez noter que certaines conditions du présent Contrat peuvent ne pas s'appliquer à vous. Seules les conditions se rapportant aux Logiciels que vous avez achetés s'appliquent à vous. Sauf disposition contraire énoncée dans le présent Contrat, les termes portant la majuscule auront la même signification que dans le Contrat de licence de l'utilisateur final. Dans la mesure où il existe un conflit entre le Contrat de licence de l'utilisateur final et le présent Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire, le présent Contrat aura préséance.

En téléchargeant, en installant ou en utilisant le logiciel, vous acceptez de vous conformer aux conditions du présent Contrat de licence d'utilisateur final supplémentaire.

MODALITÉS DE LICENCE SUPPLÉMENTAIRES POUR : Business Edition 4000

Tableau 1. DROITS RELATIFS AU LOGICIEL :

<u>Produit</u>	<u>Paramètre de la licence</u>	<u>Durée de la licence</u>
Logiciel Business Edition 4000	Périphérique	Période déterminée, abonnement

DROITS ET RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES :

- Vous ne pouvez utiliser qu'une licence de logiciel Business Edition 4000 pour chaque appareil téléphonique connecté. De plus, ces licences ne peuvent pas être partagées ou utilisées simultanément.
- L'abonnement BE4000 inclut le soutien technique pour la solution BE4000.
- Vous n'utiliserez pas le logiciel BE4000 dans les pays désignés ici, qui sont visés par une restriction : <http://www.cisco.com/go/be4000>.